

## Hélène Claudot-Hawad

En 2018, la population du Mali a atteint 19 millions d'habitants<sup>1</sup>, un chiffre qui a quadruplé ces 57 dernières années. Les Touareg (parlant amazigh), les Maures (arabophones) et les Songhay et les Foulani qui habitent les zones fluviales représentent les plus grands groupes du nord du Mali. Leurs alliances et conflits politiques ont façonné l'histoire de la région où des peuples nomades et non nomades étaient les parties intégrantes d'un large réseau d'échanges économiques, culturels et sociaux.

Les Touareg, ou Amazigh du désert vivent dans les régions administratives de Kidal, Tombouctou, Gao, Taoudénit, et Menaka, situées au nord du Mali. Cette zone (Azawad selon les mouvements autonomes) représente les 2/3 du territoire malien de 1.24 million km<sup>2</sup>. Les Touareg habitent également les pays voisins (Niger, Algérie, Libye, Burkina Faso).

En 1960, lors de la création du Mali, les Touareg représentaient plus de 10% de la population du pays. Ce pourcentage n'étant pas prouvé par des statistiques fiables, le discours officiel l'a diminué en raison des conflits qui ont poussé les Touareg contre l'État, d'où un chiffre peu crédible qui réduit leur nombre à seulement 3% de la population globale.

Le français est la langue officielle du Mali et sa diversité culturelle est reconnue par sa Constitution. Le Pacte national (l'Accord de paix)<sup>1</sup> signé en 1992 avec les fronts armés touareg, a reconnu le caractère spécifique des régions habitées par ces derniers, mais ces dispositions n'ont jamais été concrètement appliquées. Le Mali a voté en faveur de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Cependant, l'État ne reconnaît pas l'existence de peuples autochtones sur son territoire, telle qu'elle est comprise dans la DNUDPA et la Convention n°169 de l'OIT se rapportant aux peuples autochtones et tribaux des pays indépendants.



<sup>1</sup> Très exactement 19 594 221

## Une crise qui s'aggrave et un Accord de paix contrecarré

La crise politique, économique, sociale et sécuritaire au Mali, en cours depuis 6 années, s'est encore aggravée en 2018. Les attaques armées ont continué au nord et ont aujourd'hui atteint le centre du pays, sous l'influence des mouvements jihadistes qui recrutent dans les zones pauvres des Foulani.

Le processus de décentralisation prévu par l'Accord de paix d'Alger de 2015 rencontre également des obstacles à plusieurs niveaux.<sup>2</sup>

En termes constitutionnels, les dispositions nécessaires à l'applicabilité de l'Accord de paix d'Alger de 2015, ont été retirées de la révision constitutionnelle, au bénéfice de mesures renforçant les pouvoirs de Président. La résistance de la population s'est traduit par le report du référendum pour la validation de la révision constitutionnelle, prévu en 2017, à une date ultérieure.

Au niveau sociopolitique, la stratégie du Mali et d'autres pays, visant à augmenter le nombre de groupes armés sur le terrain dans le but de contrer et de minimiser les indépendantistes, a engendré une situation chaotique dans laquelle les civils sont les principales victimes.

De plus, le compromis trouvé par le dialogue a été le résultat d'un déséquilibre créé entre les parties en conflits. Confrontés à l'unité des mouvements pro Azawad regroupés au sein du CMA (*Coordination des Mouvements de l'Azawad*),<sup>3</sup> plusieurs groupes subventionnés par Bamako en faveur du gouvernement ont été intégrés aux négociations de paix, et regroupés depuis 2014 dans ce qu'on appelle « *The Platform* ». <sup>4</sup>

Inversement, malgré la pression algérienne en faveur du groupe jihadiste « local » *Ansar Dine*, ce mouvement anti-indépendantiste touareg n'a pas été admis à la table des négociations ni le MUJAO (*Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest*).

Ces groupes armés, affiliés à l'AQMI (*Al-Qaida au Maghreb Islamique*) d'inspiration salafiste ont été redéployés au centre du Mali et se sont joints aux autres mouvements jihadistes sous le nom *Nusrat al-Islam wal-Muslimin* en mars 2017 (Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans).

Profitant de l'aggravation de la situation, le gouvernement malien n'a pas fait grand-chose pour appliquer l'Accord d'Alger de 2015, ce qui a conduit le Conseil de Sécurité des Nations Unies à menacer le Mali de sanctions.<sup>5</sup>

En 2017, certaines mesures ont été prises, uniquement grâce à la pression internationale. La mise en place d'autorités temporaires dans les cinq régions du nord a ravivé les tensions entre les signataires de l'Accord d'Alger, les mouvements plus récents exigeant d'être admis a posteriori et enfin, les groupes appelés terroristes exclus des négociations. Ces derniers ont entrepris des attaques destructrices contre les groupes signataires participant aux patrouilles conjointes avec les forces armées maliennes.

En janvier 2018, les Nations Unies ont nommé les membres de la Commission internationale d'enquête sur les violations des droits humains perpétrées par les

différents acteurs du conflit depuis 2012-2013. Cette enquête, prévue par l'Accord de 2015 n'a pas encore été entreprise à ce jour.

Enfin, des élections locales et régionales auraient dû avoir lieu le 17 décembre 2017, mais ont été reportées à avril 2018, afin d'inclure quelques élections communales extraordinaires de 50 communes n'ayant pu voter en novembre 2016.

L'échéance électorale de 2018 pour les élections présidentielles attise chez les partis politiques en concurrence de virulentes remises en cause de l'Accord de 2015 signé par le président actuel

C'est dans un climat de soupçons de fraude électorale, de populations déplacées ne pouvant voter, et d'attaques jihadistes des bureaux de vote dans les régions du centre et du nord, que le président sortant Ibrahim Boubakar Keïta a été réélu sans surprise en août 2018 à la tête du Mali, faisant de la "sécurité" l'enjeu proclamé de son nouveau mandat.

### **Insécurité, situation humanitaire et violations des droits humains**

En 2018, le gouvernement a prolongé l'état d'urgence mis en place au Mali depuis 2015. Aucune amélioration sur la situation sécuritaire de l'année précédente n'a été constatée, et les mêmes problèmes persistent (voir le Rapport 2017 d'IWGIA) :

- Le nombre de réfugiés dans les pays voisins (Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Algérie) fin 2018 a été estimé à 140 276<sup>2</sup>;

- 75 351<sup>6</sup> ont été déplacés à l'intérieur des pays, près de 30% de plus qu'en 2017- et

- 526 505 sont retournés au pays.<sup>7</sup> Beaucoup d'entre eux sont des Touareg, des Arabes et des Foulani qui ont perdu leurs bétails, récoltes ou commerces dans le pillage et les attaques vengeresses.

Des familles revenues, plusieurs ont été forcées d'aller dans des camps de réfugiés en raison de l'environnement dangereux. Certaines ont témoigné avoir été attaquées à nouveau et pillées de leur peu de ressources par des soldats maliens qui sont censés les protéger des bandits et des « terroristes »<sup>8</sup>.

En 2018, des groupes jihadistes ont intensifié leurs attaques, terrorisant et faisant fuir les populations civiles des zones rurales. Ils ont exécuté sommairement plusieurs employés du gouvernement local et des membres des groupes armés d'Azawad qu'ils ont accusés d'être des informateurs du gouvernement. Leurs attaques contre les forces de maintien de la paix MINUSMA ont causé la mort de 11 personnes<sup>9</sup>. Six otages étrangers sont toujours prisonniers des groupes islamistes.

En 2018, la population locale a subi un nombre croissant de violations de droits humains (y compris plusieurs individus autochtones), dans les zones nomades isolées en particulier.

Selon le rapport du *Human Rights Watch* de 2019 (Événements de 2018 au Mali), les soldats maliens ont tué de nombreux « suspects » (plus de 60 personnes), et les ont enterrées dans des fosses communes.

Des enquêtes ont été ouvertes au sein de l'armée sur les violences militaires survenues au centre du Mali, en particulier l'exécution extrajudiciaire de 12 suspects près de Diourra en avril ; de 12 hommes à Boulikessi en mai ; et de 25 suspects près de Nantaka en juin. Des douzaines d'autres suspects ont été sévèrement violentés au cours

<sup>2</sup> UNHCR MISE À JOUR OPÉRATIONNELLE oct. 2018

des interrogations. Beaucoup (hommes et enfants), suspectés de « terrorisme », ont été arrêtés par le bureau d'intelligence national, en ignorant la loi.<sup>10</sup> Les autorités judiciaires n'ont mené aucune enquête sur les abus que les forces de l'ordre continuent de commettre envers les civils. On constate que les militaires et les milices gouvernementales ont eu tendance à transformer la lutte contre les terroristes en lutte contre les éleveurs de bétail – qu'ils soient touareg ou foulani – systématiquement et aveuglément soupçonnés d'être des "terroristes", aggravant le sentiment d'injustice de ces communautés délaissées par l'État.

En 2018, la Commission de Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), instaurée par le décret présidentiel en 2014, a recueilli les déclarations de victimes des atrocités commises au cours du conflit armé de 2012-2013 (plus de 9000 témoignages depuis l'année dernière), mais sa crédibilité a été entachée par l'inclusion de neuf membres de groupes armés et par l'exclusion de représentants des victimes.<sup>11</sup>

Parallèlement à l'arrière plan chaotique dans le nord et au centre du pays, où seul le pouvoir des armes règne, l'offre des services sociaux de base (santé, protection, alimentation, justice, éducation) - déjà rares avant le choc de 2012 en raison de la corruption ambiante, a repris tout en restant très limitée.<sup>12</sup> Plusieurs écoles sont restées fermées tout au long de l'année 2018 (807 selon les chiffres de décembre 2018)<sup>13</sup> au nord et au centre du Mali en raison de l'insécurité et des menaces des groupes islamistes contre le personnel scolaire et les élèves.

La violence armée incessante, légitime ou non,<sup>14</sup> et le banditisme proliférant, ont créé un climat de terreur pour les civils privés de tout moyen de protection. Plusieurs ont été tués durant ces conflits armés ou pendant les explosions des nombreuses mines enfouies le long des grands axes autoroutiers.

Abandonnée à ses propres moyens, la population souffre de pauvreté, de privation, du traitement dégradant et de la crainte de continuer leurs activités. Les déplacements simples nécessaires à la survie quotidienne sont dangereux (accès aux pâturages pour les troupeaux, aux ressources à récolter, aux puits et aux marchés).

De plus, la pression des jihadistes reste forte dans les zones urbaines et force les habitants à changer leurs pratiques sociales (le comportement entre les hommes et les femmes en particulier), de quitter l'école, d'arrêter leurs activités musicales et poétiques, de changer leur apparence et d'adopter un nouveau mode de vie, celui d'être « musulman ».

## **Les forces internationales**

Depuis l'intervention militaire française au Mali début 2013 afin d' « écraser les terroristes » les autorités maliennes ont en réalité délégué la défense de l'État et de son territoire aux pouvoirs étrangers ou internationaux.

Ces derniers ont établi des bases militaires sur les territoires autochtones à Gao, Tombouctou, Kidal et Tessalit, pour l'utilisation par :

- les forces françaises de l'opération Barkhane,
- la MINUSMA (*Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali*) et

- la EUTM Mali (*Mission de Formation de l'Union européenne*).

La Force G5 Sahel<sup>15</sup>, largement entravée par le manque de formation, de moyens et de matériel, s'est montrée incapable d'enrayer l'insécurité qui en 2018 n'a fait qu'augmenter au centre et au nord du Mali. Le 29 juin 2018, à Sévaré, son poste de commandement opérationnel a subi une attaque suicide.

## Conclusion

En conclusion, ni l'intervention militaire française de 2016, ni l'instauration d'un nouveau gouvernement légitime, ou la présence de troupes militaires internationales ou encore le renforcement de la logistique et des programmes de formation de l'armée malienne n'ont pu arrêter les « terroristes » ou rétablir la paix en 2018. La violence « interethnique » et « intertribale » continue, les jihadistes liés aux trafics de drogue continuent leurs activités transfrontalières, certaines à la connaissance de représentants haut placés des États de la région. Seul l'état instable du Mali (le gouvernement qui a été renversé par un coup d'État en avril 2012) a été sauvé de la suppression grâce au déploiement des forces militaires internationales, mais semble incapable de rester au pouvoir sans leur soutien encore aujourd'hui.

## Notes et références

---

<sup>1</sup> [https://peaceaccords.nd.edu/sites/default/files/accords/Mali\\_Peace\\_Accord-proof.pdf](https://peaceaccords.nd.edu/sites/default/files/accords/Mali_Peace_Accord-proof.pdf)

<sup>2</sup> Malgré quelques mesures symboliques comme l'instauration d'autorités temporaires, en particulier à Kidal en août 2017 et le début des entraînements de patrouilles conjointes.

<sup>3</sup> Coalition formée du MNLA (Mouvement National pour la Libération d'Azawad), HCUA (Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad) et MAA (Mouvement arabe pour l'Azawad).

<sup>4</sup> « The Platform » regroupe les différents mouvements: GATIA (Groupe d'autodéfense des Touareg Imghad et de leurs alliés; la coordination de mouvements et de fronts patriotiques de résistance, formée du Ganda Koy, une milice avec une majorité de Songhay créée à la suite du Pacte national de 1992 et que l'on connaît pour ses faits de violence contre les « rouges » (rapport aux Touareg et Maures qui ont la peau mate); Ganda Izo et les forces de libération des régions nord du Mali; le mouvement arabe Azawad (partie); le mouvement populaire pour le secours d'Azawad; le Front populaire d'Azawad.

<sup>5</sup> AFP 25/01/18

<sup>6</sup> OCHA, Bulletin humanitaire, Mali, juillet-août 2018

<sup>7</sup> UNHCR, Mise à jour opérationnelle Mali, novembre 2018.

<sup>8</sup> Il faut rappeler qu'en 3 mois à peine, à la suite de l'intervention française « Opération Serval » en 2013 qui avait permis aux soldats et la milice malienne de se ré-établir à Azawad, le ARVA (association pour les réfugiés et victimes de la répression d'Azawad a identifié 1585 individus comme victimes d'abus, y compris 295 individus tués et 123 disparus en plus de 1170 personnes, comprenant le pillage des commerces, des habitations et des marchandises, 1387 têtes de bétail, plus de 575 millions de francs CFA volés, 50 tonnes de céréales pillées ou détruites, 27 puits contaminés, etc. » (rapport du 28/03/2013). Les réfugiés ont demandé une enquête internationale sur la violence perpétrée par l'armée et les paramilitaires entre 2012 et 2013 qui est toujours d'actualité. Le 19 janvier 2018, la Commission d'enquête internationale pour le Mali a été établie par le Secrétaire général des Nations Unies, avec la nomination de ses 3 membres.

<sup>9</sup> *Human Rights Watch* 2019 Report

<sup>10</sup> *Human Rights Watch* 2019 Report

<sup>11</sup> *Human Rights Watch* 2019 Report

<sup>12</sup> UNHCR Mali : Mise à jour opérationnelle-octobre 2018

<sup>13</sup> Rapport mondial: Mali Human Rights Watch 2019

---

<sup>14</sup> Que cela fasse référence aux combats entre groupes armés, raids militaires, interventions aériennes ou sur le terrain avec l'opération Barkhane, les assassinats ciblés des terroristes par les services secrets français, algériens ou maliens, attaques des jihadistes ou attentats suicides.

<sup>15</sup> Comprenant 5 États membres du Sahel G5 (Mauritanie, Niger, Mali, Tchad et Burkina Faso)

**Hélène Claudot-Hawad** est une anthropologue française, directrice de recherche honoraire au Centre National de la Recherche Scientifique. Elle est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur le monde touareg (dont *Touaregs. Voix solitaires sous l'horizon confisqué*, Ethnies, Survival International, 1996). Elle a mis en libre accès une grande partie de sa production scientifique (<https://cv.archives-ouvertes.fr/helene-claudot-hawad>). Elle est membre du réseau des experts du GITPA pour l'Afrique

Source, GITPA, *Le Monde autochtone* 2019